

FO
DGFIP 2A



Entre le 29 novembre et le 6 décembre prochain, vous allez désigner les représentants du personnel dans les Commissions Administratives Paritaires Locales. (CAPL).

Cette instance, élue pour 4 ans, à compétence pour émettre un avis sur tout ce qui concerne votre dossier individuel : titularisation, mutation, promotion et évaluation professionnelle notamment. Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités de nos services.

Qui sont les candidats F.O.-DGFIP ?

Des collègues représentatifs des différentes missions de notre direction qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances publiques.

Forts de la place de FO comme 1ère organisation dans la Fonction Publique d'État, les candidats FO-DGFIP 2A peuvent s'appuyer sur les relais nécessaires à tous les niveaux de décision administrative : départementaux, nationaux ou ministériels.

En votant pour les candidats F.O.-DGFIP 2A, vous voterez pour des femmes et des hommes libres dans un syndicat libre. Vous voterez pour un syndicat qui reste résolument un syndicat.

En votant F.O.-DGFIP 2A, syndicat majoritaire dans les 3 CAP locales lors des dernières élections professionnelles de 2014, vous désignerez des représentants qui vous connaissent et qui ont l'expérience des règles de gestion.

Vous désignerez des candidats qui ont à cœur de défendre nos droits sans parti pris, sans jamais s'engager dans la cogestion.

Vous désignerez des candidats qui préparent leurs dossiers, démontrent par leur argumentaire le bien fondé de nos revendications et qui continueront à vous

rendre compte de leur action, conformément au mandat que vous leur confierez.

Au cours du mandat qui s'achève, les règles de gestion ont été profondément modifiées.

Vos élus **F.O.-DGFIP** en CAP ont défendus dans toutes les instances et toutes les catégories les intérêts individuels et collectifs de l'ensemble des agents de notre Direction.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction générale, les représentants **F.O.-DGFIP**, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels, mais trop souvent seuls, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Il y a urgence à remettre en discussion les revendications portées par **F.O.-DGFIP** et notamment des règles de gestion transparentes et identiques sur l'ensemble du territoire et assurant toutes les garanties aux agents.

F.O.-DGFIP exige notamment :

- > au moins deux vrais mouvements de mutations par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste ;
- > pour les agents en situation de priorité, une affectation en CAPN sur la base de l'ancienneté de la demande, sans avis ou condition restrictive ;
- > le droit au retour, c'est à dire que les agents promus de C en B et les lauréats aux concours ne soient plus soumis à une mobilité forcée conformément au plan d'action ministériel « égalité professionnelle femmes-hommes » ;
- > que tous les agents en situation prioritaire soient mutés dans le département demandé et affectés sur un poste fixe, dans la commune sur laquelle s'exerce la priorité ;
- > que toutes les vacances d'emplois soient pourvues à chaque mouvement dès lors qu'il existe des demandes.

Je vote

TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE

LISTE DES CANDIDATS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°3 – AGENTS ADMINISTRATIFS

1	Noellie SUSINI	AAP1	Trésorerie Hospitalière
2	Philippe RAOUL	AAP1	Trésorerie de Sartène
3	Paule POGGI	AAP2	Equipe de Renfort Départementale
4	Paul QUILICI	AAP2	Centre Régional des Pensions

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°2 – CONTRÔLEURS

1	Dominique PELLEGRINI	CP	Trésorerie du Grand Ajaccio
2	Alain BOZZI	CP	S.I.E. Ajaccio
3	Matthieu CAILLAUD	C1	Permanent syndical
4	Marie-France PIERANDREI	C1	Service des impôts fonciers
5	Nathalie MICALETTI	C2	Paierie Régionale
6	Nathalie PIERI	C2	Recouvrement des produits divers

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°1 – INSPECTEURS

1	Erwin ZYS-LAUNAY	Inspecteur	Pôle Gestion Fiscale
2	Lucie MONTAGNE-BERNARDI	Inspectrice	Autorité de certification
3	Denis ORTET	Inspecteur	Pôle Contrôle Revenus Patrimoine
4	Lætitia CECCALDI	Inspectrice	Brigade Départementale de Vérifications

Section départementale FO-DGFIP 2A
DRFIP de Corse du sud – 2 Av. de la Grande Armée BP 410
20191 AJACCIO Cedex

Tel : 04 95 23 51 70 - Fax : 04 95 23 79 89

site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/02A/>
e-mail : fo.drifip2a@dgfip.finances.gouv.fr

Je vote
TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018



NOS
DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE